HUMAN VERTUES

DECLARATION ET RAPPORT PRELIMINAIRE DE LA MISSION D'OBSERVATION EN REPUBLIQUE DE GUINEE

HUMAN VERTUES

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE DE LA MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE HUMAN VERTUES (HV) LUE PAR M. KEUMOGNE HERVE BERTRAND, PRESIDENT EXECUTIF, RELATIVE A ELECTION PRESIDENTIELLE DU 28 DECEMBRE 2025 EN RÉPUBLIQUE DE GUINNEE,

Distingués représentants du gouvernement de la République de Guinée ; Excellences, Chefs et représentants des missions diplomatiques accréditées auprès de la République de Guinée. Observateurs électoraux ; Les représentants des observateurs locaux des élections ; Chefs religieux et membres de la société civile ; Distingués membres de HUMAN VERTUES ; Mesdames et messieurs membres de la presse ; Distingués invités ; Mesdames et Messieurs.

I- INTRODUCTION

Sur invitation des autorités Guinéenne, L'association HUMAN VERTUES a déployé en Guinée une Mission internationale d''observation électorale, chargée d'observer le déroulement de l'élection présidentielle du 28 Décembre 2025 en République de Guinée.

Cette mission est conduite par le Président Exécutif de l'organisation.

La Mission a déployé au total neuf (9) observateurs électoraux courts termes, issus de 5 (5) pays, à savoir le Cameroun, le Burundi, le Tchad, le Gabon et la Guinée. Ces observateurs ont été déployés à Conakry mais a travaillé en collaborations avec les ONG et les OSC nationaux pour avoir en temps réelle les informations et la situation sur l'étendue du pays. La Mission a observé ce scrutin conformément aux principes et lignes directeurs régissant le déroulement des élections démocratiques, ainsi que les lois applicables en matière électorale en République de Guinée. Dans le cadre de l'exécution de son mandat, la mission a rencontré les parties prenantes au processus électoral en cours, notamment la DGE et les candidats en lice. Elle a également rencontré les membres de la Mission d'observation électorale de l'Union africaine et de la CEDEAO, ainsi que les Organisations de la société civile. Le présent rapport couvre les opérations pré-électorales jusqu'aux opérations de vote et de dépouillement. Un rapport final

couvrira nos observations sur les processus post-électoraux, y compris la gestion et l'annonce des résultats.

II- Contexte de l'élection présidentielle du 28 décembre 2025

L'**élection présidentielle guinéenne de 2025** a lieu le 28 décembre 2025 afin d'élire le président de la république de Guinée.

L'élection à lieu quatre ans après la prise de pouvoir du général Mamadi Doumbouya lors du coup d'État en 2021 ayant renversé le président Alpha Condé. Elle intervient dans le contexte d'une nouvelle constitution adoptée par référendum deux mois plus tôt. Cette dernière permet au général Doumbouya de se porter candidat,

L'élection à la présidence du dirigeant de la transition est largement attendue,

L'élection doit mettre fin à la période de transition entamée par le coup d'État de 2021 à l'encontre du président de la République Alpha Condé. Au pouvoir depuis 2010, ce dernier se trouvait de plus en plus contesté depuis sa réélection en 2020 pour un troisième mandat, après avoir fait modifier par référendum la Constitution pour remettre à zéro le compteur de ses mandats passés et être de nouveau éligible. Après sa réélection, réputée pour son « micro-management » et sa tendance à vouloir tout contrôler, Alpha Condé adopte une gouvernance de plus en plus solitaire, concentrant la gestion du pays sur sa personne

Le 5 septembre 2021 vers 8 h (heure locale), des soldats du groupement des forces spéciales menés par le colonel Mamadi Doumbouya organisent un coup d'État et revendiquent la capture d'Alpha Condé. Ils annoncent la suspension de la Constitution, la dissolution du gouvernement et des institutions, la fermeture des frontières et la création d'un « Comité national du rassemblement et du développement » (CNRD) pour diriger le pays. Le colonel Doumbouya prend la tête du pays en tant que président de la Transition. Une Constitution d'intérim est publiée par décret le 27 septembre 2021 sous le nom de Charte de la Transition. Le nouveau régime militaire met en place un Conseil national de la transition (CNT) présidé par Dansa Kourouma en lieu et place du parlement, et promet de

rendre le pouvoir aux civils d'ici à 2024 après l'adoption d'une nouvelle Constitution. La Charte prévoit alors explicitement l'exclusion des membres du CNRD et du CNT de la future élection présidentielle post-transition. La prise de pouvoir par les militaires s'inscrit dans un contexte de multiplication des coupS d'État au Sahel dans les années 2020, qui donne notamment lieu à l'expression de « ceinture de coups d'État

III- Consultations avec quelques parties prenantes

A leur arrivée de la mission en Guinée la mission fut conduit par le président exécutif et du coordonnateur de Human vertues Guinée MAMADOU DIOUMA Diallo

IV- Le Jour des élections

Près de 6,8 millions d'électeurs, dont quelque 125 000 à l'étranger, étaient appelés à voter dimanche pour choisir entre les prétendants, parmi lesquels le général Doumbouya.

Ouverture du Scrutin

Les Observateurs ont assisté à l'ouverture de certains Bureaux de vote ont noté que celles-ci ont été faites conformément au respect du code électoral, c'est-à-dire à 06H00. Aucun retard significatif n'a été enregistré au début des opérations de vote, le matériel électoral et les agents électoraux étant arrivés avant l'ouverture des Bureaux de vote. Néanmoins, quelques cas isolés de retard d'ouverture situés entre 10 et 25 minutes, et dû au manque de certains documents ont été noté, bien que pris en compte par les agents électoraux des Bureaux de vote concernés.

L'atmosphère dans les bureaux de vote était généralement paisible et des agents de sécurité étaient présents mais de manière discrète et professionnelle.

Processus de vote

Les Observateurs ont observé le déroulement du processus de vote dans les 533 bureaux visités, et ont noté que le matériel électoral était largement disponible, et en quantité suffisante. En ce qui concerne l'accessibilité et

l'inclusion, la plupart des bureaux de vote visités étaient accessibles aux personnes à mobilité réduite, y compris les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap. Néanmoins, les observateurs ont relevé quelques cas isolés des bureaux de vote non accessibles aux personnes à mobilité réduite, notamment dans certains bureaux de vote situé en zone rurale.

Les Observateurs ont été observé que les électeurs qui votaient étaient préalablement identifiés par un agent électoral. Les Observateurs n'ont assisté à aucune campagne active dans les bureaux de vote visités. Ils ont observé la présence des mandataires de certains partis politiques.

Les observateurs ont noté une forte participation des femmes et des jeunes, parmi les membres des bureaux de vote, des mandataires des partis politiques, et des observateurs nationaux.

Tous les bureaux de vote visités étaient aménagés de manière à garantir le secret du vote. Les urnes étaient bien scellées dans la quasi-totalité des bureaux de vote visités, exception faite à certains isolés dont les actions avaient été prises séances tenantes pour y remédier.

Les observateurs ont observé que certains électeurs en situation de mission professionnelle, et inscrits dans une circonscription électorale différente ont pu voter conformément à la Loi.

Clôture et dépouillement

Les Observateurs ont observé la clôture et le dépouillement dans plusieurs bureaux de vote. En général le vote s'est terminé à l'heure, dans tous les bureaux de vote visités. Pas de file d'attente à l'heure de la fermeture des bureaux de vote.

Dans la plupart des bureaux de vote visités, l'ouverture des urnes, le tri, le dépouillement et le décompte des bulletins ont été effectués sous le regard des mandataires des partis politiques et des observateurs électoraux. Les observateurs ont relevé la non maitrise de certains agents électoraux lors des opérations de comptage des voix.

Nonobstant des cas isolés de non maitrise des procédures de comptage des voix, la clôture et le dépouillement se sont généralement déroulés dans le calme et l'ordre dans tous les bureaux de vote observés.

V- CONCLUSIONS PRELIMINAIRES

La Mission salue le sens élevé du patriotise et le comportement pacifique dont ont fait preuve les parties prenantes et les électeurs Guinéens tout au long du processus électoral.

Elle note également que le processus de vote s'est généralement déroulé sans heurts et dans une atmosphère largement pacifique. Les électeurs ont pu exercer leur droit de vote sans entrave.

La Mission félicite les Autorités et la DGE pour l'efficacité de leur conduite et de leur coordination, qui ont permis le bon déroulement des opérations de vote du 28 Décembre 2025.

La Mission continuera à observer de près les dernières phases du processus, en particulier l'annonce et la validation des résultats par les autorités compétentes.

La Mission réaffirme sa disponibilité à accompagner le peuple Guinéen dans son aspiration légitime à la démocratie at au progrès.

Tout en se félicitant du déroulement pacifique de ces élections, la Mission souhaite réitérer les points suivants à l'attention des autorités compétentes afin de consolider ses acquis démocratiques, en particulier en ce qui concerne la gestion des élections futures dans le pays :

a- La nécessité de prévoir des installations adéquates pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder sans entrave aux bureaux de vote, afin de garantir l'inclusion ;

b- Renforcer davantage la formation des agents électoraux en vue de les familiariser à la Loi électorale et aux procédures de vote.

HUMAN VERTUES

Fait à Conakry le 29 Décembre 2025

Hervé Bertrand KEUMOGNE
Expert Electoral
Consultant International